

L'INSTITUT DES STRATÉGIES PUBLIQUES SOUHAITE UN JOYEUX 65^{ÈME} ANNIVERSAIRE À LA MONNAIE GUINÉENNE

Le 1^{er} mars 2025 la Guinée célèbre le 65^{ème} anniversaire de sa monnaie nationale. L'Institut des Stratégies Publiques (ISP) saisit cette occasion solennelle pour rappeler quelques dates importantes de l'histoire du pays dans la poursuite de sa quête de souveraineté politique et économique.

1900 marque la fin des conquêtes territoriales impérialistes et le début de la période coloniale en Guinée sous la domination de la puissance colonisatrice la France, qui intégra la Guinée dans son système monétaire. Le système monétaire guinéen précolonial fut donc remplacé par l'instauration du Franc des colonies françaises (FCFA) comme partout dans les autres pays sous la domination française en Afrique. La France gardant ainsi l'utilisation du Franc français (FRF) dans la métropole seulement.

1^{er} septembre 1939-2 septembre 1945 marque la 2^{nde} Guerre mondiale, période durant laquelle le système monétaire international (SMI) fut interrompu avec la révocation du système étalon-or qui prévalut avant la guerre.

22 juillet 1945 marque la finalisation des accords de Bretton Woods qui établit un nouveau SMI, communément appelé le système monétaire international de Bretton Woods, avec la création de deux institutions, à savoir le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) qui deviendra plus tard la Banque mondiale. La puissance colonisatrice, la France, étant membre du nouveau SMI, le système monétaire du FCFA est automatiquement rattaché au système monétaire de Bretton Woods. La parité entre le FCFA et le Franc français était ainsi de 1 FCFA pour 1,7 FRF.

Le 2 octobre 1958 marque l'indépendance effective de la Guinée. Mais, les autorités guinéennes d'alors eurent en ligne de mire la recherche de l'indépendance monétaire comme l'ultime étape de son processus d'indépendance politique et économique.

1^{er} mars 1960, le FCFA cessa d'avoir cours au profit de la monnaie nationale appelée le franc guinéen (GNF) créée par l'**Ordonnance n° 009 PRG** du 29 février 1960 signé par le Président de la République. Fonctionnant dans l'écosystème monétaire du Bretton Woods, la valeur du GNF est fixée à 0.0036 g d'or avec une parité unitaire avec le FRF.

2 octobre 1972 marque une nouvelle réforme monétaire, un nouvel échange de billets jumelé par le lancement d'une nouvelle monnaie. L'opération consista à la mise en circulation de nouveaux signes monétaires dénommés « Syli ». Cette réforme marqua l'avènement du Syli (GNS) et des cauris (1 cauri = 0,01 GNS). La valeur en or du Syli était 10 fois supérieure à celle de l'ancienne monnaie : 1GNS Guinée Nouveau Syli = 10GNF Guinée Nouveau Franc = 0,036 g d'or fin, d'où une réévaluation officielle vis-à-vis du FRF, du dollar (USD) et du droit des tirages spéciaux (DTS), ces deux dernières unités ayant conservé une parité commune vis-à-vis du Syli.

26 mars 1984 marque le décès du Président Ahmed Sékou Touré et la prise du pouvoir par le Comité Militaire de Redressement National (CMRN).

Octobre 1985 première opération de vente de devises par la BCRG (Banque centrale de la République de Guinée) à un taux plus bas que celui du marché parallèle, avec 1 FRF = 36 Syli au lieu de 1 FRF = 3 Syli de l'ancien taux officiel.

22 décembre 1985 marque la fermeture des banques d'État, à l'exception de la BCRG.

1986-2002 marque l'enchaînement d'autres réformes économiques et financières sous le contrôle du FMI et de la Banque mondiale. Il s'agissait de deux Programmes de Réformes Économiques et Financières (PREF 1 et PREF 2), trois Programmes Triennaux dits de Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), deux programmes de Facilité de réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FARPC).

6 janvier 1986 marque le remplacement du Syli par le Franc Guinéen (GNF) sur la base de la parité de 1 GNF = 1 Syli. Ainsi le Franc Guinéen redevenait pour la deuxième fois la monnaie nationale, avec une très forte dévaluation de la monnaie nationale. Et entre 1986 et 1987 le taux de change qui était de 350 GNF = 1 USD en 1986 passa à 400 GNF = 1 USD en 1987.

1986-1988 marque le PREF 1, dont la première phase se concentra sur des réformes relatives à la monnaie et les banques, le cadre réglementaire bancaire, la déconstruction de la mainmise du secteur étatique sur l'économie et la baisse des effectifs de la Fonction Publique. Successivement, 1989-1991 marque le PREF 2, 1992-1995 marque le premier programme triennal, 1995-1998 marque le deuxième programme triennal, 1997-2000 marque le deuxième FASR et 2001-2002 marque la FRPC.

23 décembre 2008 marque le décès du Président de la République le Général Lansana Conté et la prise du pouvoir par le Conseil National pour la démocratie et le développement (CNDD). Arrivé au pouvoir dans un contexte économique national difficile et exsangue, la gestion monétaire de la transition CNDD a fini par affaiblir de plus la situation monétaire du pays.

15 novembre 2010 marque la proclamation d'Alpha Condé vainqueur du second tour de l'élection présidentielle. Un nouveau programme de référence définissant les programmes de politique économique fut défini par le nouveau régime avec l'appui du FMI.

Février 2012 marque le passage d'un accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), qui fut prolongé jusqu'en 2016, et en décembre 2017, un nouvel accord au titre de la FEC fut approuvé.

5 septembre 2021 marque la prise du pouvoir par le Comité national du rassemblement pour le développement (CNDD). Au 31 décembre 2022, la masse monétaire s'est accrue de 22,2% par rapport à 2021, pour s'établir à 49 598,5 milliards GNF.

2023 marque par un accroissement modéré de la masse monétaire. Cette évolution se reflète aussi bien dans l'évolution des contreparties que celle des composantes. Ainsi, la masse monétaire est passée de 49 598,51 milliards GNF à fin décembre 2022 à 50 337,55 milliards GNF à fin décembre 2023, soit une hausse modérée de 1,5 %.

L'ISP rappelle que la Guinée est l'un des rares pays d'anciennes colonies françaises d'Afrique avec une indépendance monétaire dont le symbole de cette indépendance est le GNF.